

5 - Administration générale

Information sur les contentieux du Département

Rapport n° CP/2011/652

Service gestionnaire :

Direction des affaires juridiques

Résumé :

Le présent rapport a pour objet d'informer la commission permanente des nouveaux contentieux concernant le département

Par délibération du 9 mai 2011, prise en application de l'article L 3221-10-1 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil général a donné délégation à son président pour la durée de son mandat en vue d'intenter au nom du département les actions en justice et de défendre le département dans les actions intentées contre lui.

Et il a décidé que le président rendra compte de l'exercice de cette compétence à la commission permanente.

Je vous prie de prendre connaissance des nouveaux contentieux intéressant le département pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011, tels qu'ils figurent dans les tableaux joints en annexe :

- 28 contentieux devant les tribunaux administratifs, dont 14 portent sur le RSA
- 17 contentieux devant les tribunaux judiciaires, dont 14 portent sur l'obligation alimentaire.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, prend acte de la présentation des contentieux intéressant le Département pour la période du 1er janvier au 30 juin 2011.

Strasbourg, le 22/08/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL